

1) Expliquez la situation politique de la France à partir de 1940.

Suite à l'invasion allemande en mai 1940, la France et l'Allemagne signent l'armistice Le 22 juin 1940. La France reconnaissant sa défaite militaire, les combats cessent. Les troupes françaises sont désarmées, deux millions de soldats français sont prisonniers en Allemagne. À la suite du débarquement américain en Afrique du Nord (nov. 1942), l'Allemagne envahit la zone libre pour contrôler les côtes méditerranéennes.

La moitié nord du pays et la côte atlantique sont sous le contrôle des Allemands. Dite « libre », la zone sud est placée sous l'autorité du Maréchal Pétain, désormais chef de l'État français installé à Vichy. Mais dans l'espoir d'assouplir les conditions de l'armistice et d'obtenir la libération des prisonniers de guerre, le nouveau régime choisit de collaborer avec l'Allemagne. De plus le régime mis en place par le gouvernement de Pétain est autoritaire.

2) Quelles valeurs Denis Vernay défend-elle en s'engageant dans la Résistance ?

En s'engageant dans la résistance, Denis Vernay défend le patriotisme et le civisme. Patriotisme envers son pays, sa nation en refusant la défaite face à l'ennemi. Elle défend aussi la liberté face à l'occupant, à la censure de la presse...

3) Identifiez deux caractéristiques du régime du Maréchal Pétain qui provoquent l'engagement de Denise Vernay dans la Résistance.

Son engagement est d'autant plus provoqué par certaines caractéristiques du régime de Pétain, la collaboration avec l'ennemi qui est mis en place par le régime de Vichy, qui font que pour elle, « la France n'est plus la France ». Mais aussi la « chasse aux juifs », l'antisémitisme du régime, qui arrête et déporte des juifs.

4) Relevez trois actions de résistance évoquées dans le texte

Denise Vernay évoque les actes de résistance qu'elle accomplit ou dont elle est le témoin : l'information par la distribution de tracts ou comme agent de liaison ; l'aide aux Juifs pour les cacher ou les faire sortir du pays ; l'engagement dans une unité de combattants armés, les francs-tireurs ou les maquisards.